



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 Octobre 2018
CO 124 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN (départ 21h30), Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Charles VALLET (arrivée 20h20), Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND (arrivée 20h30), Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 68
Votants : 76

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT à Dominique BONNET (Vice-Présidents), Martine PINGAT CHANEY à Jean-Jacques COURT, Christine CHATEAU à Sylvie REGALDI, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Jacques GUILLOT à Laurent MENETRIER, Françoise WEBER à Christian JAQUIER, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 8 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Eric TOURNEUR à Charles VALLET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO.

Etaient Excusés : Philippe BRUNIAUX, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Pascal BONVALOT, Pierre GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Anne CHARLET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Anne DE ZAN, André PROST, Eric TOURNEUR, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Sylvain BENETRUY, Christelle MORBOIS, Henri DORBON, Michel BONTEMPS, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Roger CHAUVIN.

Convocation faite le : 16 octobre 2018

Objet : Remplacement de deux membres du Bureau Communautaire.

VU le CGCT et notamment l'article L 5211-9 ;

VU la délibération n°CO 012 DE du 7 février 2017 portant détermination du nombre de membres du Bureau Communautaire ;

VU le procès-verbal d'élection des membres du Bureau Communautaire en date du 7 février 2017 ;

CONSIDERANT que Madame Marie-Christine CHAUVIN a présenté sa démission de sa fonction de Maire de la commune de Chauv-Champagny et par conséquent de sa fonction de Conseillère Communautaire ;

CONSIDERANT que Madame Claire LUCAS VERNUS a présenté sa démission de sa fonction de Conseillère Municipale de la Commune d'Arbois et par conséquent de sa fonction de Conseillère Communautaire ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 Octobre 2018
CO 124 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Remplacement de deux membres du Bureau Communautaire.

CONSIDERANT que le remplacement de Mesdames Marie-Christine CHAUVIN et Claire LUCAS-VERNUS doit être assuré au sein des diverses instances dans lesquelles elles siégeaient, et notamment au sein du Bureau Communautaire ;

CONSIDERANT les candidatures de Messieurs Jean Jacques COURT et Patrice VILLALONGA à l'élection de Membres du Bureau Communautaire ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir en délibérer,
A l'unanimité,

1 / DESIGNE Messieurs Jean Jacques COURT et Patrice VILLALONGA comme Membres du Bureau Communautaire en remplacement de Mesdames Marie-Christine CHAUVIN et Claire LUCAS-VERNUS.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'original.

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président
Michel FRANCONY

